LA GRANGE AUX LEGUMES
Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Champignons 2016-2017

Adhérents de l'association
LA GRANGE AUX LEGUMES
AMAP d'Aulnay-sous-Bois
93600 Aulnay sous Bois

et

Bruno Zamblera
Champignonnière LA MARIANNE
3 rue Thérèse Lethias
95540 Méry-sur-Oise

Nom:.....Prénoms:.....

Adresse:.....

Tél. fixe : …..... Tél. mobile : …....

E-mail :.....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après.

Engagements de l'adhérent:
- Être adhérent-e de LA GRANGE AUX LÉGUMES,
- Préfinancer la production,
- Venir chercher sa commande sur le lieu de distribution aux jours et heures fixés (ou déléguer quelqu'un), gérer ses absences (vacances ou autres). Aucun remboursement ne sera effectué,
- Assurer les permanences, participer aux réunions et assemblées générales.

Engagements du producteur partenaire :
- Livrer une fois par mois des produits diversifiés de qualité, frais et de saison, issus uniquement de son exploitation,
- Donner régulièrement des nouvelles de l'exploitation et accueillir les adhérent-e-s sur cette exploitation pendant la durée de l'engagement,
- Pratiquer la transparence sur le mode de fixation des prix, la provenance des produits et les méthodes de production,

Engagements communs
Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, maladies, etc.) et à faire part au bureau de l'AMAP des soucis rencontrés.

Distribution des champignons
Elle se fait normalement le 2e mardi de chaque mois de septembre 2016 à juin 2017 : **13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre, 10 janvier, 21 février (et non le 14/02 à cause des vacances scolaires), 14 mars, 18 avril (et non le 11 avril, à cause des vacances), 9 mai, 13 juin.**

Types de paniers
La composition et le poids des paniers dépendent de la production et peuvent varier d'une distribution à l'autre. LA MARIANNE produit des champignons de Paris blancs ou rosés, des pleurotes grises, roses, jaunes ou royales, des foliotes du peuplier, des pieds-bleus, des shiitakés ou lentins du chêne…

Je choisis un panier à :

☐ **7 €**
☐ **13 €**
☐ **15 €**

Voir au verso pour les modalités de votre engagement et de votre règlement :

vous pouvez vous engager pour le trimestre 1 (4 paniers – 1 chèque), 1 et 2 (7 paniers – 2 chèques) ou pour les trimestres 1, 2 et 3 (10 paniers – 3 chèques).
Attention aux dates des chèques : durée de validité réduite à 6 mois.

Rappel : l'adhésion à La Grange aux légumes pour les saisons 11-12 va d'octobre 2016 à septembre 2017.

Fait à Aulnay-sous-Bois le…….....

Signatures : Adhérent Producteur (Bruno Zamblera) Président-e de l'AMAP

NOM _____

Contrat champignons 2016-2017
(Trimestre 1)

Distribution des champignons
13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre 2016

Je choisis un panier à :

☐ 7 €
☐ 13 €
☐ 15 €

En fonction de mon choix précédent, je règle : par chèque à l'ordre de **Bruno Zamblera**

☐ 28 €
☐ 52 €
☐ 60 €

Contrat champignons 2016-2017
(Trimestre 2)

Distribution des champignons
10 janvier, 21 février (à confirmer – vacances le 14/02)**, 14 mars 2017**

Je choisis un panier à :

☐ 7 €
☐ 13 €
☐ 15 €

En fonction de mon choix précédent, je règle : par chèque à l'ordre de **Bruno Zamblera**

☐ 21 €
☐ 39 €
☐ 45 €

Contrat champignons 2016-2017
(Trimestre 3)

Distribution des champignons

18 avril (à confirmer – vacances le 11/04**, 9 mai, 13 juin 2017.**

Je choisis un panier à :

☐ 7 €
☐ 13 €
☐ 15 €

En fonction de mon choix précédent, je règle: par chèque à l'ordre de **Bruno Zamblera**

☐ 21 €
☐ 39 €
☐ 45 €